

NOTE D'INFORMATION POUR LES DÉCISIONNAIRES



LES MÉTIERS LIÉS AU FONCIER DANS LA RÉGION ARABE

Rôles, capacités et contributions en matière de gouvernance et de sécurité foncières

*GARANTIR LES DROITS FONCIERS ET DE PROPRIÉTÉ POUR
TOUTES ET TOUS*



RAPPORT 4 / 2025

LES MÉTIERS LIÉS AU FONCIER DANS LA RÉGION ARABE : RÔLES, CAPACITÉS ET CONTRIBUTIONS À LA GOUVERNANCE ET À LA SÉCURITÉ FONCIÈRES. NOTE D'INFORMATION À L'INTENTION DES DÉCISIONNAIRES.

Copyright © Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), 2025

La présente publication peut être reproduite en totalité ou en partie, sous quelque forme que ce soit, à des fins pédagogiques ou non lucratives, avec l'autorisation du détenteur des droits d'auteur et à condition que la source soit citée. Elle ne peut être utilisée à des fins de revente ou à toute autre fin commerciale sans l'autorisation préalable par écrit du Programme des Nations Unies pour les établissements humains.

Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

P.O. Box 30030, Nairobi 00100, Kenya

Tél. : +254 20 762 3120

www.unhabitat.org

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Les appellations employées dans la présente note d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones mentionnés, ou de leurs autorités, ou au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou degré de développement. Les analyses et recommandations présentées ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Programme des Nations Unies pour les établissements humains ou de ses organes directeurs.

REMERCIEMENTS

Rédaction : Salah Abukashawa, Rafic Khouri, Bidour Gusai et Hisham Siddig Et Tigani

Gestion de projet : Ombretta Tempra

Révision : Clarissa Augustinus, Fathi Egal, Sina Schlimmer, Ombretta Tempra, Willi Zimmermann

Participant(e)s aux réunions d'expert(e)s : Salaheldin Abukashawa, Mohamed Osman Husein, Mahamoud Aye, Mohammed Ali Abdulhalim, Shahd Almkhtar, Bidour Ahmed, Rana-Ahmed, Abdullah Algarni, Moha El Ayachi, Sahar Eljallad, Heba Fekry, Asma Ghoul, Jamal Gledan, Abderrahim Id-Rais, Rafic Khouri, Mudathir Suliman, Ombretta Tempra, Dimo Todorovski, Fridah Wanjiku et Jaap Zevenbergen

Appui administratif : El Habib Benmokhtar, Nicolo' Bedino, Maryanne Mwangi et Eleonora Francesca Serpi

Mise en page : Content Khana for Marketing & PR Services

Photo de couverture : ONU-Habitat

Partenaires stratégiques : Agence suédoise de coopération internationale au développement, Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse et Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement.

RÉSEAU MONDIAL DES INSTRUMENTS FONCIERS ET INITIATIVE ARABE SUR LE FONCIER

Le Réseau mondial des instruments fonciers (réseau GLTN) réunit des partenaires internationaux de divers secteurs qui ont à cœur d'améliorer l'accès à la terre et la sécurité d'occupation pour toutes et tous, notamment les pauvres, les femmes et les jeunes. Les partenaires du réseau GLTN sont des organisations internationales de la société civile rurale et urbaine, des centres de recherche et de formation, des organisations bilatérales et multilatérales, et des organismes professionnels internationaux. En 2016, ils ont lancé l'Initiative Arabe sur le Foncier (Arab Land Initiative) afin de promouvoir l'égalité d'accès à la terre, la paix, la stabilité et la croissance économique dans la région arabe grâce à une bonne gouvernance foncière et à des systèmes d'administration économiques, efficaces et transparents. Cette initiative vise à donner plus de pouvoir aux championnes et aux champions de la gouvernance foncière de la région en développant leurs capacités, en multipliant les collaborations et en favorisant l'innovation, l'apprentissage et l'échange de bonnes pratiques. Elle encourage également le déploiement de méthodes et d'outils fonciers appropriés et inclusifs aux niveaux national et local. La présente note d'information s'inscrit dans le cadre des travaux sur le développement des connaissances de l'Initiative Arabe sur le Foncier.

ISTIDAMA

L'ISTIDAMA est le centre soudanais pour la gouvernance foncière et environnementale. Chargé de l'élaboration des politiques dans ces deux domaines, il assure des missions spécifiques, en fonction des besoins, sur des questions liées à la gouvernance foncière et environnementale au Soudan, en Afrique et dans la région arabe.

UNION ARABE DES GÉOMÈTRES-TOPOGRAPHES

L'Union arabe des géomètres-topographes est la fédération qui représente les intérêts des métiers de la topographie dans les pays suivants : Arabie saoudite, Égypte, Jordanie, Liban, Maroc, Sultanat d'Oman, Syrie et Tunisie. Fondée en 2002, elle s'attache à faire évoluer et à harmoniser les métiers de la topographie dans le monde arabe ainsi qu'à développer les systèmes cadastraux afin d'améliorer la gestion foncière et l'investissement dans l'immobilier, deux leviers importants du développement socioéconomique de la région.

Pour de plus amples informations, voir www.gltn.net, www.arablandinitiative.gltn.net et www.unhabitat.org.

À PROPOS DE CETTE PUBLICATION

Pour garantir la paix, le développement durable, la croissance économique, la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement et la réduction de la pauvreté, il faut un secteur foncier performant. Cela passe par des systèmes d'administration foncière efficaces et appropriés, indispensables à l'émergence de sociétés inclusives et à la prospérité économique des nations. Les compétences, l'expérience et les qualifications des hommes et des femmes qui exercent des métiers liés au foncier sont un maillon essentiel de la performance du secteur.

La présente note d'information pour les des décisionnaires restitue les conclusions et les recommandations de l'étude Land Professionals in the Arab region: roles, capacities and contribution to land governance and land tenure security (Les métiers liés au foncier dans la région arabe : rôles, capacités et contributions en matière de gouvernance et de sécurité foncières) menée par l'Initiative Arabe sur le Foncier du Réseau mondial des instruments fonciers et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) en partenariat avec l'ISTIDAMA et l'Union arabe des géomètres-topographes.

S'appuyant sur les données de précédents travaux, des consultations et des enquêtes de terrain auprès de personnes travaillant dans le secteur foncier dans 14 pays arabes, cette étude identifie des catégories de métiers formels et informels, leurs missions actuelles et les autres fonctions qui pourraient être assurées dans chaque catégorie afin d'améliorer la gouvernance foncière et de créer des systèmes d'administration efficaces et appropriés dans la région. Elle dresse également le bilan des capacités actuelles des hommes et des femmes exerçant ces métiers, de celles qu'il leur faudrait développer et des mesures complémentaires qui leur permettraient de mener à bien leur mission.

COMMENT DÉFINIR LES MÉTIERS LIÉS AU FONCIER ?

Les personnes qui exercent des métiers liés au foncier sont responsables de l'administration des biens fonciers et assurent l'interface entre la population et les institutions compétentes. Elles participent à l'élaboration et à l'aménagement des politiques et stratégies foncières ainsi que des cadres administratifs associés. Elles constituent l'équipe technique qui mène à bien les missions des organisations et des institutions foncières, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé, et doivent rendre des comptes aux citoyennes et aux citoyens quant à l'exécution de ces missions.

Il n'existe pas de définition universelle des métiers liés au foncier et ceux-ci couvrent de multiples activités. Les personnes qui exercent ces métiers sont généralement décrites comme des ressources formées ou expérimentées

accomplissant des tâches spécifiques sur une ou plusieurs grandes fonctions des systèmes d'administration foncière : valeur foncière, occupation ou utilisation des terres, aménagement des terrains, règlement des litiges fonciers, etc. Elles jouent également un rôle clef sur les marchés fonciers où elles facilitent et influencent les transactions. Plusieurs catégories de métiers liés au foncier répondent à une définition précise, comme les géomètres (définition de la Fédération internationale des géomètres, par exemple) et les urbanistes (définition de la Société soudanaise de l'urbanisme, par exemple). On notera cependant que ces définitions excluent les métiers exercés de façon non officielle dans toute la région arabe pour la gestion des droits fonciers informels (voir tableau 1).

RÔLE CRUCIAL DES MÉTIERS INFORMELS DANS LE SECTEUR FONCIER

Les personnes qui exercent des métiers informels dans le secteur foncier s'occupent des droits non reconnus par le système formel ou officiel, jouant un rôle indispensable en répondant aux besoins de plus de 70 % de la population qui vit et travaille sur des terrains non cadastrés dans le monde (ONU-HABITAT/ Réseau GLTN et Institut international de la reconstruction rurale, 2012). Elles examinent des solutions qui demeurent incompatibles avec les systèmes officiels s'agissant des droits de propriété et d'utilisation des terres, notamment l'octroi de droits sur des terrains non cadastrés ou de droits d'usage temporaire à des personnes ou à des entités investisseuses.

Leurs missions vont de l'arpentage à la planification et à l'aménagement, en passant par la médiation et la résolution des litiges. En résumé, elles remplissent les mêmes fonctions que les personnes qui exercent ces métiers de façon officielle, mais le font informellement ou à titre coutumier suivant les normes et coutumes locales.

Les activités foncières formelles et informelles sont inextricablement liées en raison des interactions qui existent entre les personnes qui les accomplissent de manière officielle et non officielle. D'autres institutions informelles, comme les associations locales et

les organisations non gouvernementales, jouent un rôle collectif dans la profession. Bien qu'elles soient rarement qualifiées de « métiers liés au foncier », leur rôle dans la gestion foncière ne saurait être ignoré. Il est

donc important d'évaluer les capacités des personnes exerçant ces métiers de façon formelle et informelle à accomplir les grandes fonctions d'administration foncière, de même que leur coordination et leurs performances.

Tableau 1 : Catégories de métiers liés au foncier et fonctions exercées

 Rôle principal

 Rôle secondaire

Catégories de métiers liés au foncier	Fonctions exercées				
	Occupation	Valeur foncière	Utilisation	Aménagement	Résolution des litiges
Métiers formels					
1. Avocats spécialisés					
2. Notaires					
3. Personnel des services fonciers (secteur public)					
4. Géomètres					
5. Urbanistes					
6. Expertes et experts en évaluation foncière					
7. Spécialistes en médiation et intermédiation foncières					
8. Spécialistes de l'aménagement et de l'investissement fonciers					
9. Responsables du cadastre					
Métiers informels					
1. Chefs tribaux (sultans, cheiks, moukhtars)					
2. Chefs religieux					
3. Organisations autochtones					
4. Associations d'usagères et d'usagers de forêts communautaires					
5. Exploitants et exploitantes de mines artisanales					
6. Associations de femmes					
7. Associations de jeunes					
8. Société civile					
9. Organisations internationales					
10. Associations professionnelles et associations du secteur privé					
11. Associations pastorales					
12. Fédérations agricoles					

CAPACITÉS DES PERSONNES EXERÇANT DES MÉTIERS LIÉS AU FONCIER DANS LA RÉGION ARABE

Pour un secteur foncier performant, les hommes et les femmes qui exercent ces métiers ont besoin d'un solide bagage technique et théorique ainsi que d'un environnement professionnel favorable. Les conclusions de l'enquête menée auprès de personnes travaillant dans ce secteur et de l'évaluation de leurs capacités montrent qu'elles possèdent les compétences nécessaires pour mener à bien leur mission, mais que la plupart d'entre elles ne bénéficient d'aucune reconnaissance juridique, d'aucun appui, d'aucune protection et d'aucun moyen de se perfectionner. Cela affecte tout particulièrement les métiers informels, qui sont très peu reconnus dans la région malgré leur rôle indispensable. Pour mieux remplir leurs missions, les personnes qui travaillent dans le secteur foncier doivent pouvoir évoluer dans un environnement favorable, accéder à des informations officielles, se former et mieux réglementer leur profession.

Les personnes exerçant des métiers liés au foncier ont différents niveaux de compréhension des dispositifs de gouvernance foncière globaux. Leur niveau de connaissance des grandes fonctions de gestion et d'administration foncières (occupation des terres, valeur foncière, utilisation des terres, aménagement, résolution des litiges fonciers, etc.) varie en fonction de la catégorie à laquelle elles appartiennent.

- **Occupation des terres** : les personnes qui exercent des métiers liés au foncier connaissent bien les modalités de transfert de propriété et d'enregistrement dans les systèmes officiel et coutumier, mais n'appréhendent pas suffisamment bien, dans leur globalité, les différents modes d'occupation et d'utilisation des terres suivant les pratiques en vigueur dans leur pays (droits temporaires et permanents, droits individuels et collectifs, droits publics et privés) ;
- **Valeur foncière** : les personnes qui exercent des métiers liés au foncier en général, et les spécialistes de l'évaluation foncière en particulier, sont incapables de déterminer avec précision la valeur d'un bien foncier, et il existe des écarts importants entre les estimations de différents prestataires. La plupart de ces personnes n'ont pas accès à l'information numérique et ne sont pas en mesure d'échanger des données foncières et immobilières avec les établissements bancaires et financiers ;
- **Planification de l'utilisation des terres** : les personnes qui exercent des métiers liés au foncier connaissent bien les modalités de planification de l'utilisation des terres dans les systèmes officiel et coutumier. Elles comprennent l'importance de gérer les terres et les ressources naturelles pour en assurer la pérennité ;
- **Aménagement des terrains** : le manque de coordination entre les différents métiers se traduit par un manque de cohérence dans la façon d'aborder la question de l'aménagement foncier. Les personnes qui exercent des métiers liés au foncier ont des compétences limitées en matière d'études d'impact sur l'environnement et de prise en compte des aspects sociaux dans l'aménagement foncier. On observe par ailleurs des disparités entre pays s'agissant de l'accès aux outils et technologies modernes (systèmes d'information géographique, par exemple), composante essentielle d'un aménagement efficace et éclairé ;
- **Résolution des litiges fonciers** : dans de nombreux pays arabes, le secteur foncier a grand besoin de personnes capables de jouer un rôle actif dans le règlement des litiges fonciers, en particulier dans les pays touchés par des conflits locaux et accueillant d'importantes populations de personnes réfugiées ou déplacées, souvent par arbitrage ou médiation pacifique (à l'amiable).

PRINCIPALES DIFFICULTÉS DES MÉTIERS LIÉS AU FONCIER DANS LA RÉGION ARABE

Dans toutes les catégories de métiers et toutes les institutions, officielles ou non, les personnes qui travaillent dans le secteur foncier se heurtent à un certain nombre de difficultés qui les empêchent de remplir correctement leurs fonctions. Si certaines de ces difficultés sont propres à l'environnement d'exercice de chaque métier, d'autres sont communes à l'ensemble des catégories.

Les personnes qui **travaillent dans le secteur foncier formel** doivent surmonter des **obstacles techniques** comme des normes ambiguës ou l'absence de procédures écrites. Elles doivent progressivement s'adapter aux évolutions technologiques, mais **peinent à accéder à des formations spécialisées**

ainsi qu'à des cours de perfectionnement professionnel, qui sont souvent onéreux et rarement proposés dans leur pays. En outre, elles ont un **accès limité à l'information foncière** du fait de l'absence de numérisation des données disponibles et des protocoles d'échange de données en place. Elles doivent régulièrement **faire face à des ingérences politiques** ou sont en proie à des intérêts contradictoires s'agissant des terres, des ressources naturelles et de différents usages fonciers. Enfin, **l'exode des talents et des compétences** est très courant dans la région, notamment dans les milieux pauvres ou lorsque les taux de rémunération sont très bas.

Tableau 2 : Difficultés des métiers du secteur foncier formel

Métier	Principales difficultés
Avocats spécialisés	Difficultés rencontrées dans l'exercice de leur travail : normes professionnelles ambiguës et absence de procédures écrites ; méconnaissance des droits des femmes et des jeunes ; lente adaptation aux évolutions technologiques ; conflits avec d'autres services de l'État ; faible légitimité sociale et politique ; ingérence politique ; ingérences étrangères. Principales difficultés liées au foncier : intérêts contradictoires sur les ressources ; surexploitation des ressources ; dégradation des terres ; appropriation illégale des terres.
Notaires	Difficultés rencontrées dans l'exercice de leur travail : normes professionnelles ambiguës et absence de procédures écrites ; lente adaptation aux évolutions technologiques. Principales difficultés liées au foncier : appropriation illégale des terres.
Personnel des services fonciers (secteur public)	Difficultés rencontrées dans l'exercice de leur travail : normes professionnelles ambiguës et absence de procédures écrites ; méconnaissance des droits des femmes et des jeunes ; lente adaptation aux évolutions technologiques ; ingérence politique.
Géomètres	Difficultés rencontrées dans l'exercice de leur travail : normes professionnelles ambiguës et absence de procédures écrites ; lente adaptation aux évolutions technologiques ; environnement de travail à haut risque.

Métier	Principales difficultés
Urbanistes	Difficultés rencontrées dans l'exercice de leur travail : haut degré d'ingérence politique ; normes professionnelles ambiguës et absence de procédures écrites ; méconnaissance des droits des femmes et des jeunes ; lente adaptation aux évolutions technologiques. Principales difficultés liées au foncier : surexploitation des ressources ; dégradation des terres.
Expertes et experts en évaluation foncière	Difficultés rencontrées dans l'exercice de leur travail : normes professionnelles ambiguës et absence de procédures écrites ; méconnaissance des droits des femmes et des jeunes ; lente adaptation aux évolutions technologiques.
Spécialistes en médiation et intermédiation foncières	Difficultés rencontrées dans l'exercice de leur travail : normes professionnelles ambiguës et absence de procédures écrites.
Spécialistes de l'aménagement et de l'investissement fonciers	Difficultés rencontrées dans l'exercice de leur travail : normes professionnelles ambiguës et absence de procédures écrites ; surexploitation des ressources ; ingérences étrangères. Principales difficultés liées au foncier : appropriation illégale des terres.
Responsables du cadastre	Difficultés rencontrées dans l'exercice de leur travail : normes professionnelles ambiguës et absence de procédures écrites ; méconnaissance des droits des femmes et des jeunes ; lente adaptation aux évolutions technologiques.
Organisations internationales	Espace limité pour aborder les problèmes liés au foncier dans les pays arabes.

Les personnes qui **travaillent dans le secteur foncier informel** se heurtent également à plusieurs obstacles, par exemple : une **faible légitimité sociale et politique** du fait que les coutumes locales relatives à la gestion foncière sont rarement prises en compte et inscrites dans la loi et que l'interface entre les métiers formels et informels n'est ni structurée

ni institutionnalisée ; des conflits avec les services de l'État et un parti pris politique ; et des **pressions de la part d'entités privées non régulées**. Elles partagent également certaines difficultés avec le secteur formel, comme la **sous-représentation des femmes et des jeunes**.

PRINCIPALES DIFFICULTÉS DES MÉTIERS LIÉS AU FONCIER DANS LA RÉGION ARABE

Tableau 3 : Difficultés des métiers du secteur foncier informel

Métiers informels	Principales difficultés
Chefs tribaux (sultans, cheiks, moukhtars)	Abus d'autorité ; discrimination à l'égard des femmes et des jeunes ; procédures coutumières non écrites ; lente adaptation aux changements de contexte.
Chefs religieux	Parti pris politique.
Organisations autochtones	Surexploitation des ressources ; conflits avec les services de l'État ; violations commises par les entreprises.
Associations d'usagères et d'usagers de forêts communautaires	Surexploitation des ressources forestières.
Exploitants et exploitantes de mines artisanales	Destruction de l'environnement ; dégradation des terres ; risque écologique.
Associations de femmes	Faible légitimité sociale et politique ; représentation limitée.
Associations de jeunes	Faible légitimité sociale et politique ; représentation limitée.
Société civile	Rétrécissement de l'espace civique.
Associations professionnelles et associations du secteur privé	Manque de régulation du capitalisme ; ingérences étrangères ; appropriation illégale des terres.
Associations pastorales	Intérêts contradictoires sur les ressources ; analphabétisme ; conflits avec le monde agricole et la faune.
Fédérations agricoles	Plus-value liée au changement d'affectation des terres agricoles.

RECOMMANDATIONS

Dans la région arabe, les lois et réglementations qui encadrent les rôles, les capacités et les qualifications nécessaires dans le secteur foncier, ainsi que le type de contributions attendues, varient selon les pays. Il est toutefois possible de formuler des recommandations communes à partir de l'étude sur laquelle s'appuie la présente note d'information.

Reconnaissance et associations professionnelles

- **Créer des associations professionnelles aux niveaux national et régional afin** d'améliorer la qualité des prestations foncières et la crédibilité des personnes qui exercent des métiers liés au foncier dans la région. Ces associations auront pour principale mission de guider les évolutions de carrière et de normaliser les prestations foncières.
- **Resserrer les liens entre les organismes professionnels existants et avec les institutions publiques** ayant des missions en lien avec le foncier. Cette meilleure connaissance et reconnaissance des métiers liés au foncier permettra aux personnes travaillant dans le secteur d'accéder à des informations gérées par les services de l'État et de se conformer aux politiques publiques.
- **Identifier et fédérer les personnes responsables de l'administration foncière de façon informelle ou à titre coutumier** aux niveaux national et infranational, et reconnaître et développer leurs capacités à fournir des prestations de qualité.
- **Mettre en place une rémunération codifiée** qui assure des prix justes et des prestations foncières de qualité dans les secteurs public et privé.

Développement des capacités

- **Continuer à consigner les expériences pratiques des personnes qui travaillent dans le secteur foncier** afin d'élaborer un programme d'études en administration foncière qui soit adapté au contexte et qui s'appuie sur les bonnes pratiques de la région. Ce programme devra comprendre des cours dans d'autres disciplines liées à l'administration des biens fonciers ;
- **Promouvoir le libre accès à des formations sur la gouvernance foncière** en langue arabe ;
- **Élaborer des programmes de jumelage** entre les organismes de développement des capacités de la région et leurs équivalents dans les pays développés ;
- **Organiser des événements et des ateliers sur des aspects précis du secteur foncier** dans la région arabe et ses sous-régions, dans le prolongement de la Conférence Arabe sur le foncier et des projets des partenaires de l'Initiative Arabe sur le Foncier ;
- **Créer des cours de formation professionnelle continue** dans chaque pays et dans la région arabe pour permettre aux personnes qui exercent des métiers liés au foncier de maintenir à jour leurs connaissances et leurs compétences, notamment numériques (cartographie, utilisation d'outils en ligne, élaboration de bases de données, utilisation de supports de communication numériques, etc.), ainsi que leurs compétences humaines en communication, en médiation et en résolution des problèmes.

Partenariats public-privé

- **Encourager les partenariats entre secteur public et secteur privé** concernant les prestations foncières afin que les pouvoirs publics puissent tenir leur engagement d’offrir des services de qualité à leurs citoyennes et leurs citoyens.

Accès à l’information

- **Permettre aux personnes exerçant des métiers liés au foncier d’accéder plus facilement aux données cartographiques et autres informations foncières** produites par différentes parties prenantes (entités publiques et privées, professions libérales, organisations de la société civile et milieu universitaire) ;
- **Améliorer la qualité des contenus en ligne, diffuser des données ouvertes** et faciliter la communication numérique. Cela supposera de faire évoluer les mentalités et de revoir les protocoles d’échange de données des institutions foncières.

Codes de déontologie et action politique

- **Adopter des codes et des principes directeurs** pour différentes pratiques professionnelles dans le secteur foncier, notamment pour le suivi et l’évaluation de la qualité du travail accompli. Cela responsabilisera davantage les personnes et les institutions qui opèrent dans le secteur ;
- **Intégrer l’expertise des personnes travaillant dans le secteur foncier dans l’élaboration et l’aménagement des politiques** relatives aux systèmes d’administration foncière afin de garantir la qualité technique et l’applicabilité des stratégies, des politiques et des lois adoptées.

POUR ALLER PLUS LOIN

- ONU-Habitat/Réseau GLTN, ISTIDAMA et Union arabe des géomètres-topographes (2023). [Land professionals in the Arab region. Roles, capacities and contribution to land governance and land tenure security.](#)
- ONU-Habitat/Réseau GLTN, Institut international de la reconstruction rurale (2012). [Handling Land: Innovative tools for land governance and secure tenure.](#)
- ONU-Habitat/Réseau GLTN (2016). [Fit-for-purpose land administration: guiding principles for country implementation.](#)
- Williamson, I., Enemark, S., Wallace, J. et Rajabifard, A. (2010). [Land Administration for Sustainable Development.](#) ESRI Academic Press, Redlands, Californie (États-Unis).



PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

ONU-Habitat

P.O. 30030, Nairobi 00100, Kenya

Tél. : +254 20 762 3120

Fax : +254 20 762 4266

www.unhabitat.org

Veillez nous contacter pour toute information complémentaire :

Secrétariat du Réseau GLTN

Sous l'égide d'ONU-Habitat

P.O. 30030, Nairobi 00100, Kenya

Tél. : +254 20 76 5199

Fax : +254 20 762 4256

Courriel : unhabitat-gltn@un.org

www.gltn.net

